

Aux prud'hommes, un an et cinq semaines sont nécessaires pour juger une affaire

Justice | Vendredi, le conseil a fait sa rentrée solennelle dans ses nouveaux locaux.

L'année 2012 s'annonce difficile sur le plan social. Chacun a admis cette perspective, vendredi, lors de la rentrée solennelle du conseil de prud'hommes. La juridiction paritaire sera évidemment en première ligne pour arbitrer les contentieux entre les salariés et leurs employeurs.

En 2011, 2 741 affaires nouvelles ont ainsi été enregistrées, c'est un peu moins qu'en 2010 « mais c'est une tendance à la baisse dans un haut niveau d'activité », a estimé le procureur adjoint Patrick Desjardins lors de ses réquisitions. Le magistrat a tenu à souligner « les progrès » des conseillers dans le nombre d'affaires évacuées - 2 317 contre 2 206 en 2010 - mais a regretté un délai de jugement qui dépasse les treize mois contre un peu moins de dix mois au niveau national.



■ L'année 2012 s'annonce difficile sur le plan social. Photo BRUNO CAMPELS

« Les premières victimes, ce sont les justiciables », a-t-il noté.

Nouveau président du conseil, issu des rangs salariés, Jean-Paul Luce a préféré insister sur la baisse significative du nombre de départages, quand un juge professionnel vient départager les qua-

tre conseillers dans une affaire. En 2010, ce recours - qui allonge les délais de jugement car il nécessite une nouvelle audience - avait atteint des sommets (652 dossiers contre 422 en 2009) et témoignait du mauvais climat observé entre les représentants des employeurs et ceux des salariés.

308 dossiers ont été soumis aux juges départiteurs en 2001. « La proportion est plus raisonnable. Le chiffre atteste que les conseillers ont pris conscience de la gravité de la situation. La fonction du juge dépasse les a priori et les engagements syndicaux », a rappelé Patrick Desjardins, rejoint dans son analyse par la nouvelle vice-présidente issue des employeurs, Frédérique Ceccarelli.

La conseillère a, en revanche, été la seule à évoquer l'hôtel Richer-de-Belleval, l'ancien siège du conseil situé place de La Canourgue.

Un an après le déménagement - contesté -, le nouveau palais de la rue de la Méditerranée semble avoir trouvé son rythme de croisière.

GUY TRUBUIL

gtrubuil@midilibre.com